



terra nova
LE THINK TANK PROGRESSISTE

CALENDRIER SCOLAIRE : POUR DE NOUVEAUX TEMPS ÉDUCATIFS

Par Marc-Olivier Padis et
Martin Andler

21 JUIN 2019

Calendrier scolaire : pour de nouveaux temps éducatifs

Synthèse

Marc-Olivier Padis,
*Directeur des études
de Terra Nova*

Martin Andler,
*Coordonnateur du
pôle Enseignement
supérieur et
Recherche de Terra
Nova*

21 juin 2019

Le constat est récurrent en fin d'année scolaire : un troisième trimestre raccourci, des élèves fatigués, un mois de juin désorganisé, des établissements accaparés par le brevet et le baccalauréat. Puis, la grande coupure d'été relâche la pression scolaire, le temps de s'aérer les esprits... ou de se coller devant les écrans. A la rentrée, le redémarrage s'annonce difficile...

Malgré plusieurs tentatives de "reconquête" du temps scolaire, un choix collectif plus ou moins assumé suit toujours la même pente en faveur d'un temps scolaire trop dense : peu de semaines dans l'année, peu de jours par semaine, beaucoup d'heures par jour. Le temps global de travail n'est pas en cause mais sa concentration. Ce rythme, qui n'a pas d'équivalent chez nos voisins, n'est pas le plus favorable aux apprentissages. Il engage cependant tant d'arbitrages institutionnels et d'arrangements personnels qu'il semble difficile à réaménager.

C'est pourquoi nous proposons ici une autre piste, celle de "nouveaux temps éducatifs" qui devraient être proposés au plus grand nombre d'élèves durant les interruptions de l'année scolaire. Ouvrir les établissements, accueillir les élèves, proposer des activités éducatives ouvertes pour prolonger et renforcer le lien de l'école avec les élèves, sur la base du volontariat. C'est d'ailleurs ce qui se fait déjà dans différents programmes de l'Éducation nationale mais à une échelle actuellement trop réduite. Développer et systématiser l'offre d'une "École ouverte" pour permettre aux élèves de mener d'autres activités éducatives dans le cadre scolaire aiderait à corriger les déséquilibres de nos temps scolaires.

INTRODUCTION

Du point de vue scolaire, le mois de juin est, curieusement, à la fois surchargé et vide. Pour les établissements scolaires et les élèves de terminale, c'est un mois particulièrement intense et parfois éprouvant. Pour les élèves non-bacheliers, c'est un mois largement perdu. On ne sait pas encore si la nouvelle version du baccalauréat en 2021 permettra de redonner forme à une fin d'année scolaire qui voit les élèves s'éparpiller dans la nature bien avant la date officielle des vacances. Le rituel de l'examen continuera-t-il à prévaloir sur la formation ?¹ Nous ne nous reprenons pas ici le débat de la "reconquête du temps scolaire" lancé par plusieurs ministres de l'Education sans grand succès. Les choix collectifs qui conduisent à imposer aux élèves des journées particulièrement chargées semblent actuellement trop puissants pour être mis en cause. Nous souhaitons en revanche plaider pour une "reconquête du temps éducatif". C'est-à-dire proposer à la fin de l'année scolaire et pendant les 16 semaines de vacances tout au long de l'année une offre éducative différente permettant aux élèves de découvrir, dans le contexte de l'école, d'autres manières de travailler, d'autres approches disciplinaires, d'autres ouvertures sur le savoir.

1. PLUS D'HEURES, MOINS DE JOURS : LA PRÉFÉRENCE FRANÇAISE POUR L'INTENSITÉ

L'organisation du temps scolaire des élèves français fait partie des singularités de notre système éducatif. A première vue, la France ne se distingue guère des autres pays européens en ce qui concerne le temps scolaire annuel obligatoire : l'Hexagone affiche même un nombre d'heures un peu supérieur à la moyenne européenne (7 250 heures) avec 8 104 heures de cours pour le primaire et le collège cumulés (+11,8%)². Mais chez nous ce temps scolaire est concentré sur un nombre particulièrement limité de jours d'école : 162 jours d'école par an (36 semaines de 4,5 jours)³, contre 182 en moyenne en Europe (-11%). On ne peut pas trouver de chiffre plus bas dans toute l'Europe, même dans

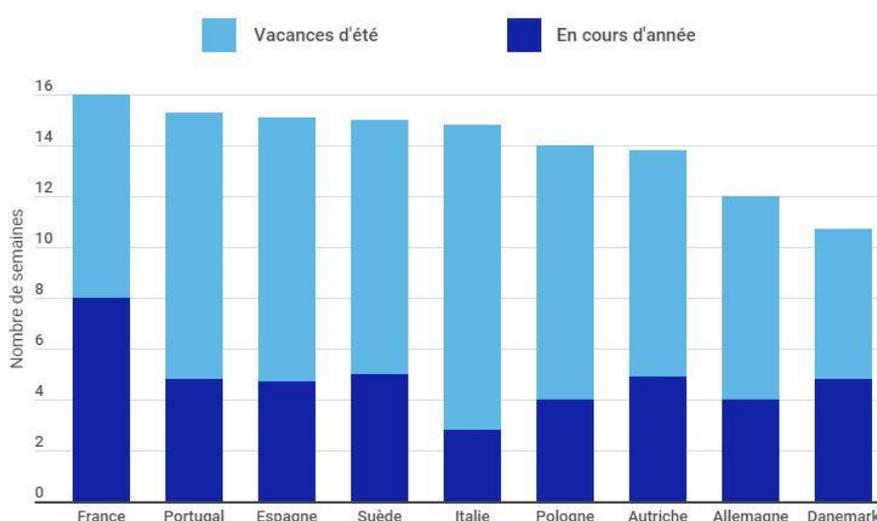
¹ Voir nos propositions sur la réforme du baccalauréat : "Comment sauver le bac ?", 15 juin 2016. <http://tnova.fr/etudes/comment-sauver-le-bac>

² On n'observe pas de rapport linéaire entre le nombre d'heures passées à l'école et la réussite scolaire car des pays très bien classés dans l'enquête Pisa, comme l'Estonie et le Danemark, ont des stratégies opposées à cet égard : peu d'heures en Estonie (6 431), beaucoup au Danemark (10 960).

³ Mais seulement 140 jours pour les élèves dont la semaine est concentrée sur quatre jours...

les pays où, au total, les élèves passent moins d'heures à l'école que les élèves français... Ainsi, l'Autriche ou la Pologne qui ont beaucoup moins d'heures d'instruction obligatoire (respectivement 6 420 et 6 195) distribuent néanmoins ce temps scolaire sur un nombre plus important de jours (respectivement 180 et 178). La France se distingue donc par le choix d'une moyenne relativement élevée d'heures d'enseignement obligatoire et du plus petit nombre de jours travaillés dans l'année.

La place des vacances dans le rythme scolaire



Comparaison européenne des congés scolaires dans l'enseignement primaire, source : OCDE 2018

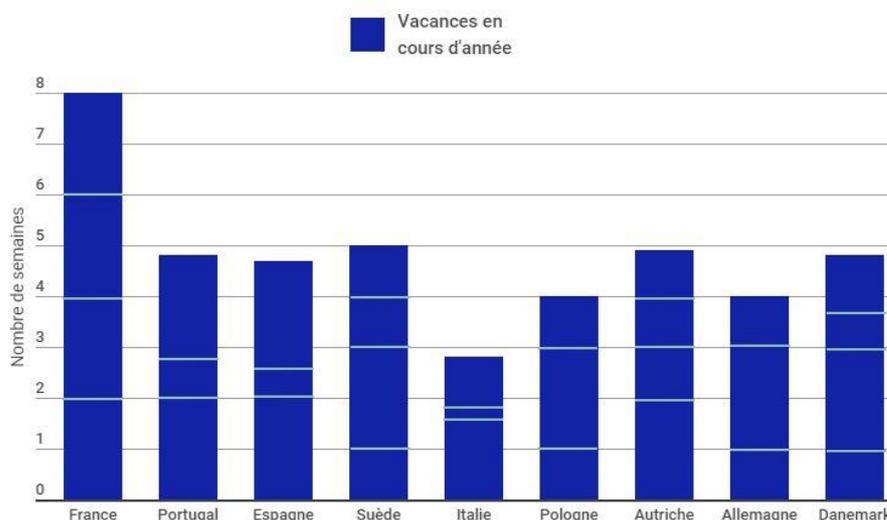
Il en résulte logiquement une concentration des heures d'enseignement par jour particulièrement importante. En moyenne, on peut considérer que les élèves français accumulent 7 heures de classe par jour (c'est une heure de moins pour les élèves danois qui se rendent à l'école 200 jours par an). En outre, les semaines sont très déséquilibrées puisqu'elles ne se déroulent que sur 4 jours 1/2 (contre 5 en moyenne en Europe) et même, depuis la réforme de 2008 confirmée en 2017, le plus souvent, 4 jours.

Peu de jours dans l'année, peu de jours par semaine, beaucoup d'heures par jour : telle est l'équation française, souvent reconnue comme contraire au rythme d'apprentissage des enfants, et pourtant toujours reconduite. Cette préférence hexagonale pour l'intensité

résulte en effet d'une série de compromis sociaux dépassant les seules considérations pédagogiques, où des intérêts multiples concourent à faire prévaloir une organisation collective du temps des adultes (parents, enseignants, collectivités, etc.) dans l'ensemble défavorable au travail des élèves⁴. L'impossibilité de revenir à une semaine organisée sur quatre jours et demi en a fourni un nouveau témoignage clair au cours du précédent quinquennat⁵.

Il faut encore ajouter deux éléments à ce diagnostic. Le calendrier scolaire français qui compte 16 semaines de vacances se singularise moins par la longueur des vacances d'été (huit semaines), qui est comparable à celle de la plupart des pays européens, que par la régularité et la longueur des quatre pauses intermédiaires (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps) qui représentent encore huit semaines de congés en tout. C'est le fameux rythme "7/2" : deux semaines de repos toutes les sept semaines de travail. Peu de pays ont un rythme aussi régulier avec des pauses aussi longues.

En France, en cours d'année, des pauses longues et régulières



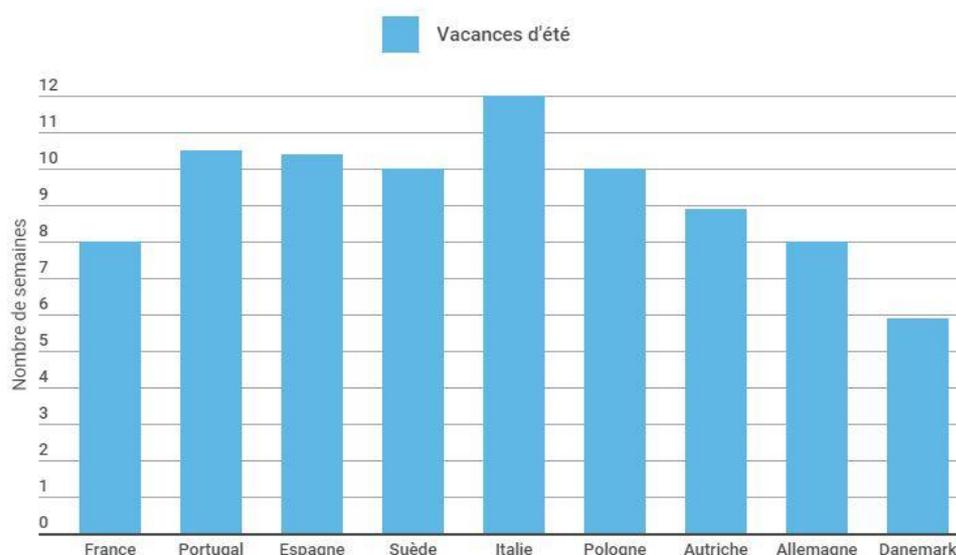
Congés en cours d'année scolaire ("petites vacances"), source : OCDE 2018

⁴ Nous ne parlons pas ici du temps de travail des enseignants, qui est un sujet différent : au niveau primaire, les enseignant.e.s travaillent en France 900 heures par an (source : OCDE) contre 784 heures par an au Danemark. Mais ce temps est beaucoup plus concentré en France.

⁵ Jean-Paul Delahaye, "La Réforme des rythmes scolaires" in Alain Bergounioux, Gilles Finchelstein, Maud Fassnacht, Mathieu Souquière, *Inventaire 2012-2017. Retour sur un quinquennat "anormal"*, Fondation Jean Jaurès, 2018.

L'autre exception, qui concerne le collège et le lycée, est bien connue mais plus difficile à chiffrer : il s'agit de la perturbation du mois de juin, due à l'organisation du brevet et, surtout, des épreuves du baccalauréat. Il n'existe sans doute pas d'évaluation nationale du temps scolaire perdu par la libération précoce des élèves des autres niveaux de collège et de lycée pour cause d'examen national. Se risquant à une quantification, la FCPE avance qu'"environ 50 % des élèves n'ont plus cours à partir du 10 juin"⁶. Un rapport officiel reconnaît : "Le baccalauréat stérilise trois semaines d'enseignement (soit 8% de l'année scolaire) pour les élèves des classes de seconde, de première et de terminale"⁷.

Une coupure estivale largement privilégiée



Congés entre deux années scolaires (été), source : OCDE 2018

⁶ https://www.lepoint.fr/societe/vacances-scolaires-la-fcpe-pour-une-rentree-le-17-aout-11-02-2015-1904256_23.php

⁷ "Propositions pour une évolution du baccalauréat", décembre 2011, p. 8.

2. DES RÉFORMES MISES EN ÉCHEC

Les inconvénients de ce choix sont multiples : difficulté à boucler les programmes dans les temps impartis, stress, manque de concentration et fatigue des élèves, mauvais climat scolaire... Les équipements éducatifs et sportifs (bibliothèques, centres de documentation, laboratoires de langue, terrains de sport...) sont complètement inaccessibles ou largement sous-utilisés pendant toutes les périodes de vacances. En outre, l'impact de ce rythme scolaire n'est pas homogène pour tous les élèves, ni pour leurs parents. Pour les plus faibles d'entre eux, la pause estivale de 2 mois (et, plus souvent, de 2 mois et demie si l'on tient compte du temps perdu au mois de juin...) est trop longue et leur cause des difficultés pour "redémarrer" en septembre.

Par ailleurs, les élèves des milieux modestes et populaires partent moins souvent en vacances⁸, leurs vacances en ville ne sont pas enrichies de nombreuses activités culturelles ou sportives. Ils n'ont pas les moyens de participer à des stages scolaires privés ou à des séjours d'immersion linguistique en Angleterre⁹. Le soutien des parents à la semaine des quatre jours et demie était d'ailleurs marqué socialement. Les familles les plus modestes demandent plus de temps scolaire : dans les ménages dont la personne de référence est un ouvrier non qualifié, une large majorité (57 %) préfère la semaine de 4 jours 1/2 à la celle de 4 jours. Le chiffre monte même à 65 % pour les ménages dont la personne de référence est inactive¹⁰. Pour les familles aisées, c'est moins important : elles savent bien faire passer à leurs enfants le message qu'il faut mettre les vacances à profit, d'une manière ou d'une autre, pour acquérir des compétences supplémentaires. Ces longues vacances sont donc, pour les jeunes de milieu favorisé, l'occasion de creuser l'écart de compétence avec les autres.

Les tentatives pour modifier notre calendrier ont jusqu'à présent échoué. En 2007, le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, avait engagé un mouvement de "reconquête du mois de juin". Il avait réussi à gagner une semaine en décalant certaines

⁸ Un quart des enfants ne partent pas en vacances. C'est le cas pour 5 % des enfants de cadres supérieurs contre 34 % des enfants d'ouvriers et 50 % des enfants des familles les plus modestes, selon l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej) : <https://www.inegalites.fr/Les-enfants-inegaux-face-aux-vacances>

⁹ La DGCCRF estime que les familles françaises consacrent en moyenne 1 500 euros par an au soutien scolaire (chiffres 2018). <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/cours-soutien-scolaire-en-ligne>

¹⁰ Jean-Paul Delahaye, "La Réforme des rythmes scolaires" in Alain Bergounioux, Gilles Finchelstein, Maud Fassnacht, Mathieu Souquière, *Inventaire 2012-2017. Retour sur un quinquennat "anormal"*, Fondation Jean Jaurès, 2018, p. 198.

dates du baccalauréat. Mais cet effort, qui a buté sur une large inertie, a rapidement été abandonné. En sens inverse, l'annonce sans préparation de la suppression d'une matinée de travail à l'école primaire à la rentrée 2008 a été acceptée sans discussion. La tentative, longuement préparée et argumentée en 2012-2014, de revenir en sens inverse à la semaine de 4 jours 1/2, a en revanche été puissamment combattue¹¹.

La réforme du baccalauréat, en particulier la plus grande place accordée au contrôle continu, est également en partie justifiée par le besoin de préserver la fin d'année des non-bacheliers. L'énergie mobilisée pour ces épreuves nationales, qui sont sans impact pour l'orientation des élèves dans l'enseignement supérieur, est disproportionnée par rapport à leur valeur certificative¹². Or, le maintien de quatre épreuves en fin d'année et le choix de valider le contrôle continu avec des "épreuves communes" induira encore une forme de désorganisation des établissements durant le mois de juin.

3. UNE NOUVELLE PISTE

Les pistes explorées jusqu'à présent pour contredire la tendance à la concentration calendaire du travail scolaire ne sont pas les bonnes. Il faut donc investir les périodes de vacances scolaires pour y faire de l'éducation autrement. Il existe d'ailleurs déjà un début de mouvement permettant de corriger une part des inconvénients de notre rythme scolaire, particulièrement pour les élèves des milieux les plus défavorisés. Depuis 1991, un dispositif interministériel appelé "École ouverte" consiste à accueillir dans des collèges et des lycées des élèves qui ne partent pas en vacances deux semaines l'été, une semaine pendant les "petites vacances" et les mercredis¹³ et samedis. Basés sur le volontariat, ces moments sont aussi l'occasion d'une approche différente des apprentissages tant pour des élèves en difficulté que pour les autres. Tous peuvent découvrir des activités éducatives dans le domaine scolaire, culturel, sportif ou des loisirs. Ce dispositif est riche de potentialités et devrait être systématiquement développé, au-delà même des zones prioritaires auxquels il est le plus souvent destiné à l'heure actuelle. Après une rapide installation, le dispositif

¹¹ En juin 2017, la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours a été annoncée par le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. De nombreuses communes l'ont adoptée.

¹² Voir notre rapport "Comment sauver le Bac ?", 15 juin 2016, <http://tnova.fr/etudes/comment-sauver-le-bac>

¹³ Depuis 2018, un "plan mercredi" est aussi proposé aux collectivités locales pour mieux organiser le temps périscolaire.

semble ralentir sa progression ces dernières années. L'"École ouverte" a accueilli 20 000 élèves en 1991, 65 000 élèves en 2001, environ 145 000 élèves en 2010. "En 2014, 617 établissements du second degré ont participé à l'opération "École ouverte", dont 92 % de collèges ; 60 % des établissements réalisateurs relèvent de l'éducation prioritaire et/ou sont situés en zones urbaines sensibles ; près de 2 015 semaines d'ouverture des établissements ont été comptabilisées, dont 38 % pendant l'été, 49% pendant les petites vacances scolaires et 13% les mercredis et samedis ; environ 92 776 participations ont été comptabilisées aux différentes sessions de l'opération ; 7 886 personnes ont assuré l'encadrement, dont 39,3 % d'enseignants ; 8,4 M d'euros de financements nationaux et 718 000 euros de financements locaux ont été consacrés à l'opération"¹⁴.

En 2018, ce dispositif a mobilisé un budget de 8,7 M€. Un travail d'évaluation de ce dispositif, de ses atouts et de ses difficultés permettrait de voir comment lui donner une plus large expansion (la précédente évaluation semble remonter à 2003)¹⁵. En attendant un travail plus développé, nous proposons ici les orientations principales.

Nous proposons donc de développer et d'étendre les éléments mis en place dans le dispositif "École ouverte" :

- **Calendrier** : aller au delà des deux semaines en août avant la rentrée en ouvrant l'offre dès la fin du mois de juin, la première quinzaine de juillet, ainsi que systématiquement chaque semaine des "petites vacances" (tout en maintenant les mercredis et samedis).
- **Public** : pour les élèves de primaire, il faut faciliter l'accès aux centres de loisirs (un quart seulement des jeunes de 3 à 10 ans s'y rendent¹⁶) et généraliser l'"Ecole ouverte" pour tous les élèves de collège (au-delà des zones éducatives prioritaires), voire de lycée.
- **Activités** : l'"École ouverte" doit être l'occasion de favoriser les pédagogies actives différenciées, les découvertes culturelles, les pratiques sportives. Dans le domaine scolaire, il ne s'agit pas seulement de réviser les "fondamentaux" à quelques jours de la rentrée mais de favoriser le décloisonnement disciplinaire, des découvertes interdisciplinaires, des

¹⁴ <https://eduscol.education.fr/cid111985/l-operation-ecole-ouverte.html>

¹⁵ En ce qui concerne le nombre d'élèves bénéficiaires, un rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale de 2003 note l'impossibilité de réunir des chiffres fiables sur la fréquentation de l'Ecole ouverte, tout en notant que cette initiative est un succès qu'il faut développer.

¹⁶ Rapport du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, "Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents, hors maison et hors scolarité", 20 février 2018, p. 14.

ateliers artistiques, des projets collectifs. En évitant un désœuvrement prolongé, les élèves pourraient aussi développer le plaisir de faire et d'apprendre, de collaborer à des projets, de gagner en reconnaissance et en confiance en soi¹⁷.

La nature des activités doit être adaptée à l'âge des enfants : pour les plus jeunes, prépondérances des pratiques sportives ou ludiques, que ce soit du jeu pur ou d'approches du savoir par le jeu ; progressivement des activités faisant appel à la curiosité et à l'imagination, pour des approches éducatives différentes.

- **Partenariats** : les activités développées avec des partenaires comme les associations sportives, culturelles ou locales, d'éducation populaire doivent permettre de sortir des établissements, de développer des visites, de favoriser l'accès aux lieux culturels proches (médiathèques, bibliothèques etc.).

- **Encadrement** : "L'Ecole ouverte" fonctionne actuellement sur la base du volontariat des enseignants. Le "mentorat" des élèves plus âgés, et des élèves de lycée peut aussi être développé à cette occasion. Les jeunes engagés dans le "service civique" peuvent aussi contribuer à accompagner les élèves dans différentes activités, notamment les sorties.

- **Approfondissement** : ces nouveaux temps éducatifs doivent s'inscrire dans la stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle. Peu d'élèves ont accès à des clubs de sciences dans le cadre de leurs activités périscolaires : parmi les 11/17 ans, 8 sur 10 ont une pratique sportive ; près de 4 sur 10 une pratique artistique et culturelle ; moins de 10 % ont une pratique scientifique ou technique régulière hors scolarité. Ces semaines de temps scolaire facultatif peuvent donc aussi être l'occasion de prolonger des opérations comme "La Main à la pâte" ou de proposer des stages d'approfondissement disciplinaires pour les élèves motivés, à l'image de ce qui se fait en mathématiques avec les stages "MathC2+" qui sont proposés aux élèves à partir de la 4e pendant les vacances¹⁸.

Des visites pourraient aussi être organisées dans les universités, les laboratoires de recherches ou de grandes institutions publiques ou privées (hôpitaux, services publics, grandes entreprises...) pour permettre aux élèves de se faire une idée plus concrète de métiers qu'ils ne connaissent pas et ainsi réfléchir à leur orientation puisque la réforme du lycée doit inciter les élèves à une réflexion plus active sur leur trajectoire au-delà du baccalauréat.

¹⁷ <https://docplayer.fr/8061540-Dispositifs-relais-ecole-ouverte.html>

¹⁸ <https://www.animath.fr/actions/mathc2/>

- **Classes vertes d'été** : de manière plus ambitieuse, alors que la fréquentation des colonies de vacances recule massivement et que des centres de vacances sont en partie sous-utilisés, un nouvel élan doit être donné à travers des "classes vertes d'été" qui permettraient de sortir des jeunes de leur environnement habituel et de leur proposer des activités éducatives de plein air. Comme le préconise le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) dans son plaidoyer pour le développement des tiers-lieux, il faut revaloriser la fréquentation des colonies de vacances, en diminuant en particulier le taux de non-recours aux aides des Caisses d'allocation familiale¹⁹.

¹⁹ Voir le rapport "Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité" du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (Conseil de l'enfance et de l'adolescence) remis le 6 avril 2018 à Mme Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé.



@TerraNovaThinkTank



@_Terra_Nova



Terra Nova- think tank